

Conjoncture bâtiment

Conférence de presse – 19 mars 2019

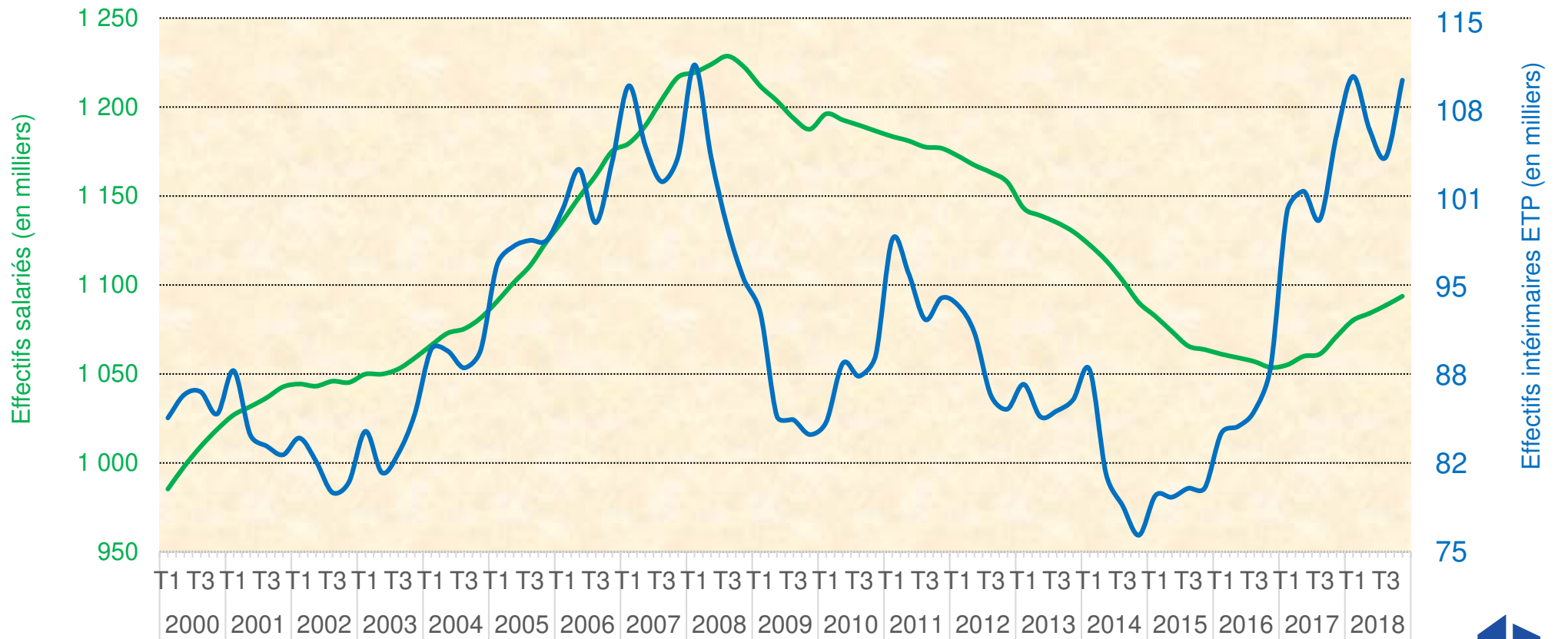
Le bâtiment

Carnets de commande



Le bâtiment

Emploi



Source : FFB d'après Ministère du travail, Dares

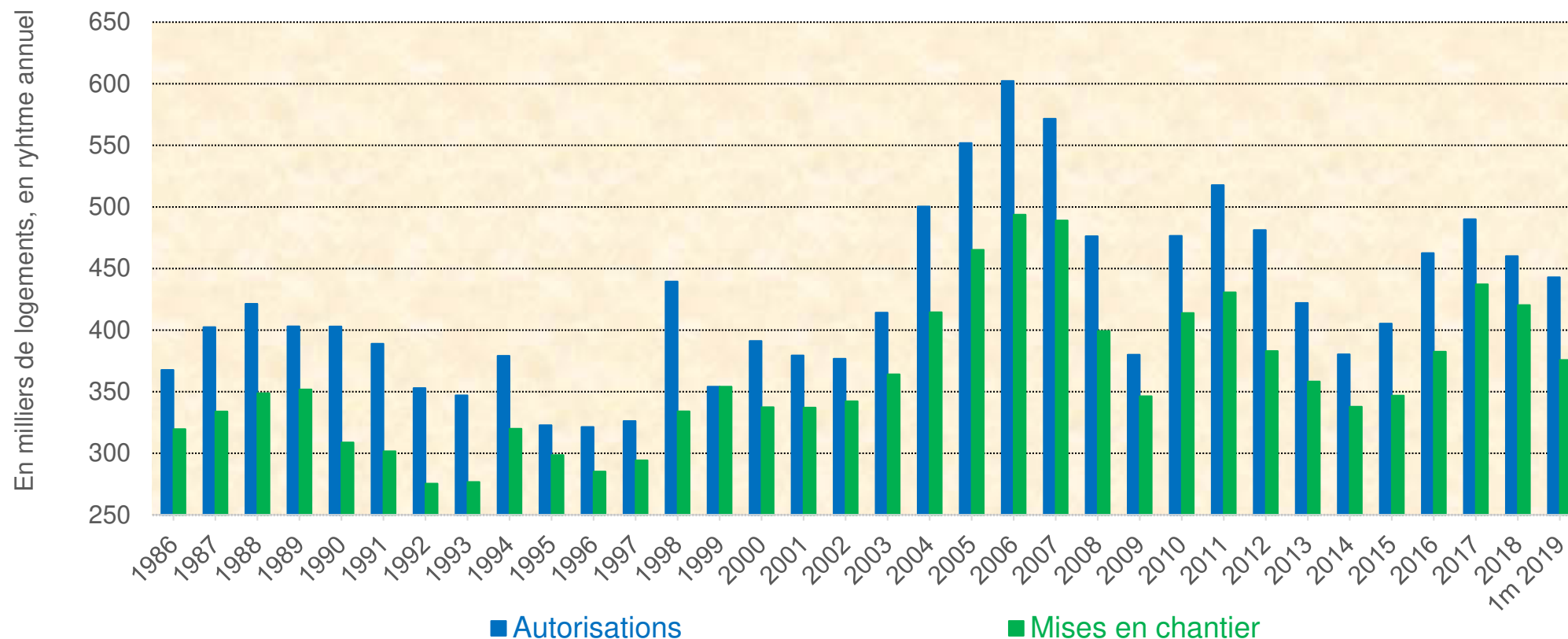
Le bâtiment

Perspectives d'emploi



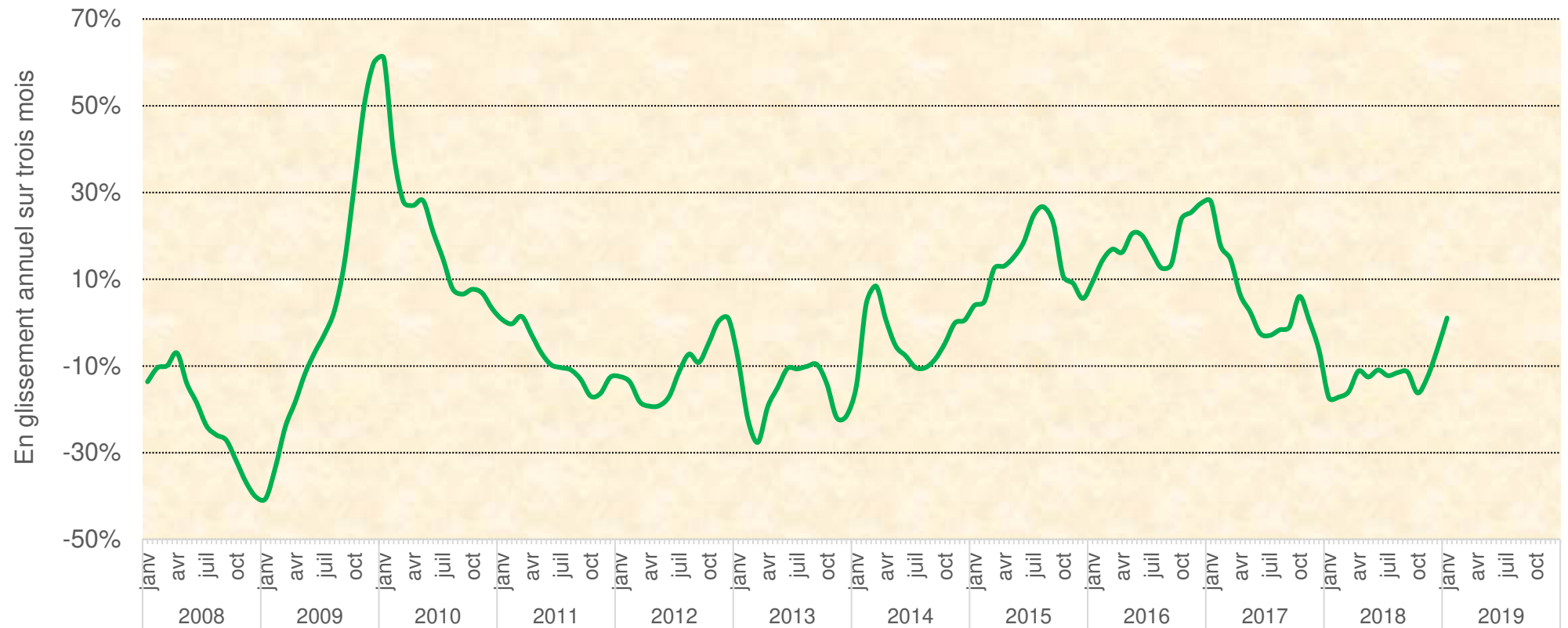
Le logement neuf

Autorisations et mises en chantier (en date réelle estimée -DRE)



Le logement neuf

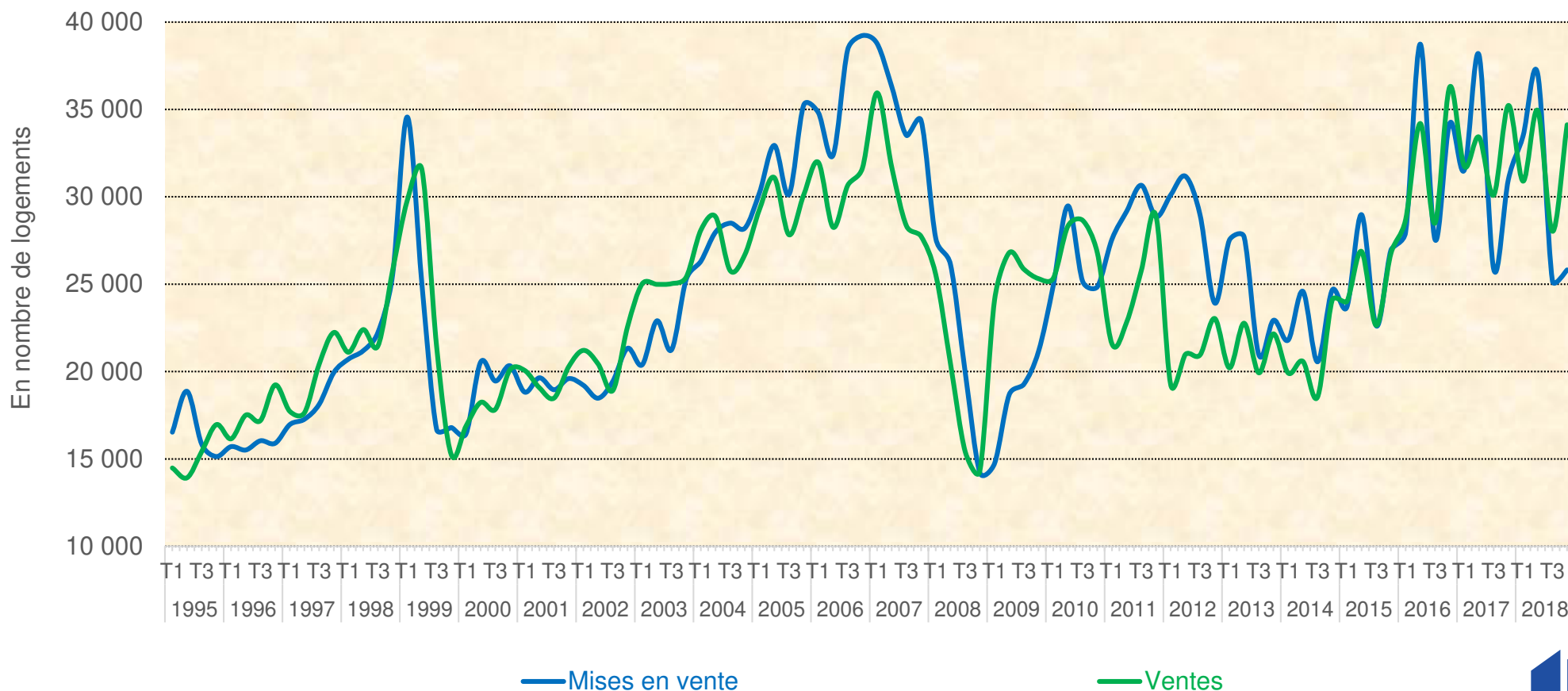
Ventes des constructeurs de maisons individuelles



Source : CGI bâtiment, Caron Marketing, Markemétron

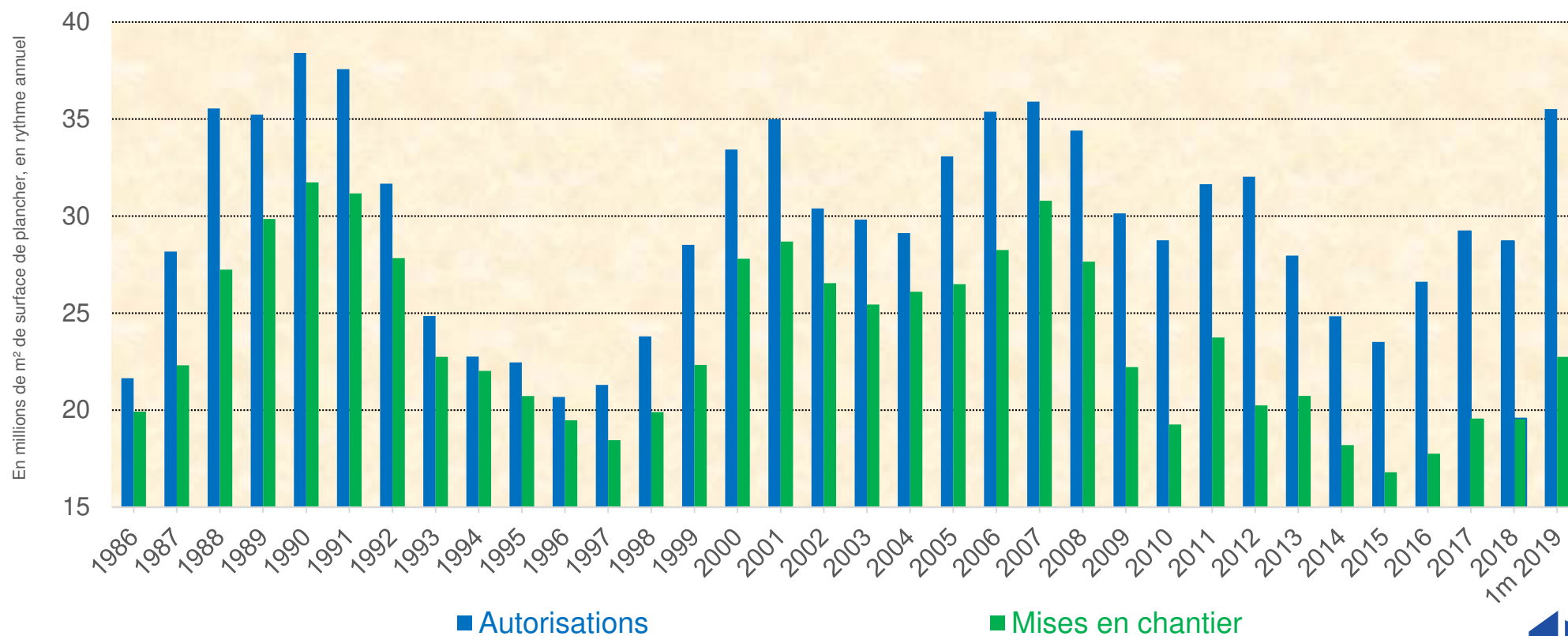
Le logement neuf

Mises en vente et ventes des promoteurs



Le non résidentiel neuf

Surfaces autorisées et commencées (en date de prise en compte –DPC, hors locaux agricoles)



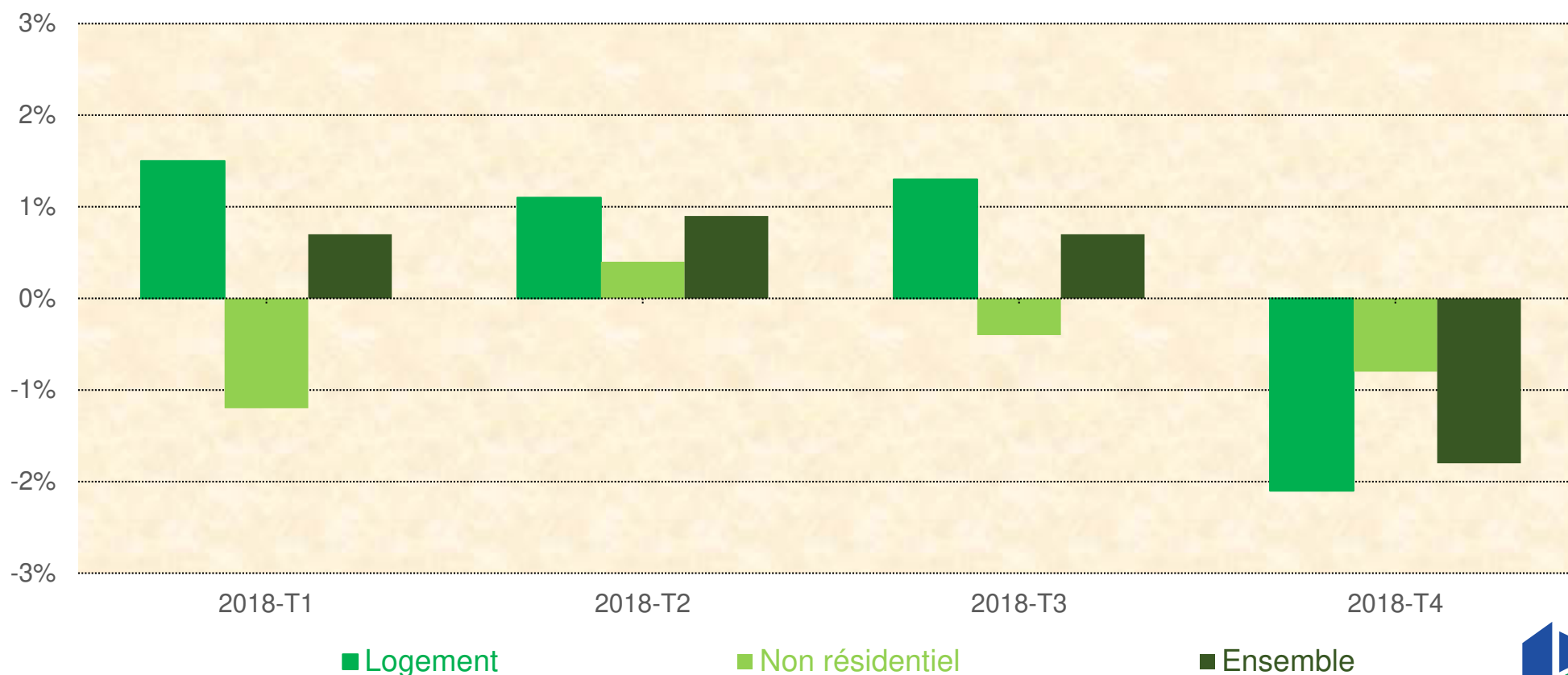
Le non résidentiel neuf

Tendances nationales récentes (en DPC)

En surface de plancher à fin janvier 2019, glissement annuel sur 3 mois	Autorisations	Mises en chantier
Bâtiments industriels	+22,0 %	-1,4 %
Bureaux	-4,7 %	+11,6 %
Commerces	-14,5 %	-22,6 %
Bâtiments administratifs	+6,1 %	-11,0 %
Ensemble	+6,5 %	-4,5 %

L'amélioration-entretien

Évolutions (en volume) de l'activité (en glissement annuel sur 1 trimestre, en % et en volume)



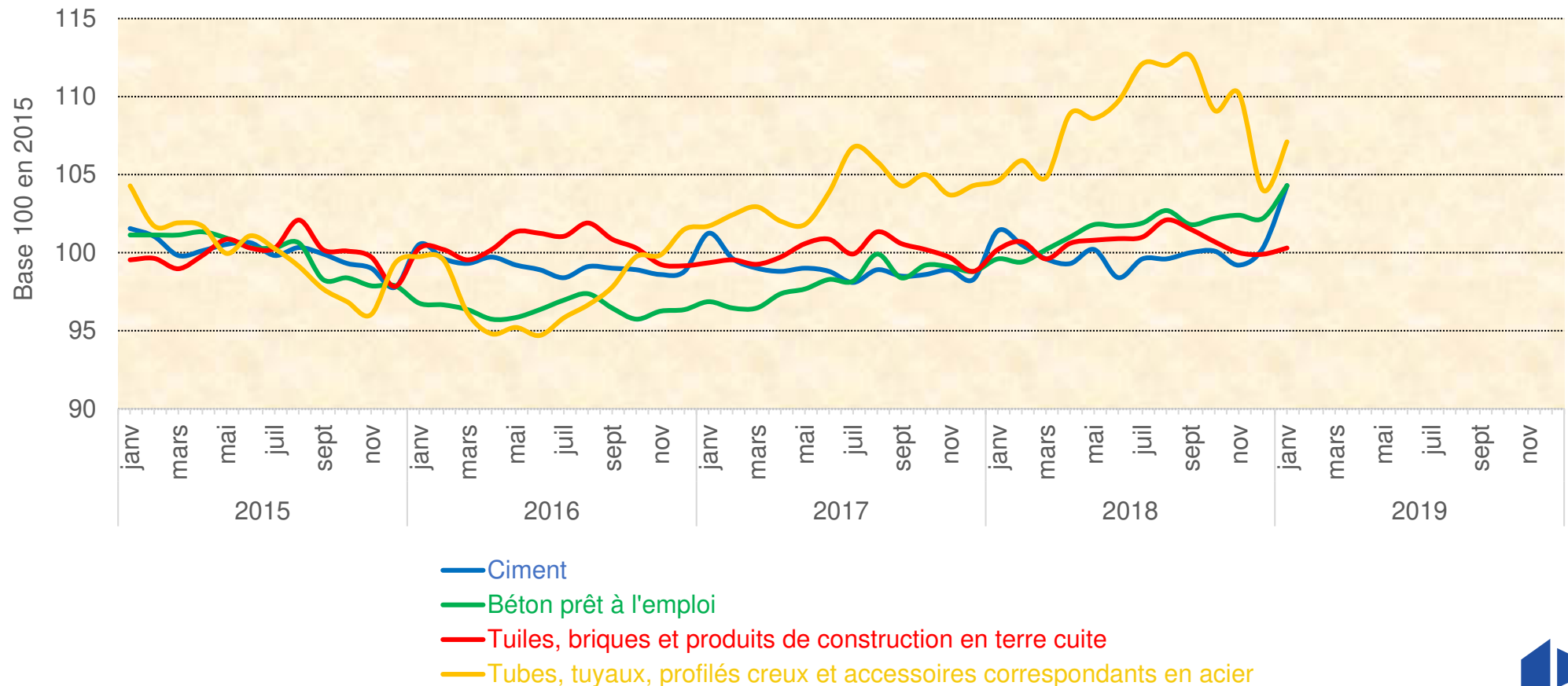
Prévisions 2019

Évolutions de l'activité

(p) = prévu	2017	2018	2019 (p)
Neuf	+9,8 %	+4,4 %	-2,0 %
dont logement	+13,0 %	+2,9 %	-4,5 %
dont non résidentiel	+3,5 %	+7,6 %	+3,0 %
Amélioration-entretien	+1,5 %	+0,2 %	+0,5 %
Bâtiment	+4,9 %	+2,0 %	-0,5 %

Prix et coûts

Indices de prix des matériaux de construction



Source : Insee

Élections européennes

- ▶ Manifeste FFB à venir, en lien avec celui de la Fédération de l'industrie européenne de la construction (FIEC).
- ▶ Trois messages aux candidats :
 - tenir compte des risques de contournements et de fraudes dans toute initiative destinée à renforcer la libre circulation ;
 - alléger les contraintes réglementaires pesant sur les entreprises, notamment les PME ;
 - renforcer l'accompagnement des marchés du bâtiment (transition écologique, transition numérique, lutte contre les fractures territoriales).

Sujets d'inquiétude

- ▶ La fin du financement de la formation des artisans.
- ▶ La régionalisation obligatoire des CMA.
- ▶ Les facilités accordées aux microentreprises.
- ▶ Les plateformes numériques de travaux.

